

LES 10 CHIFFRES DE LA RSE

LE MEUBLE FRANÇAIS S'ENGAGE POUR UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET VERTUEUSE :

EXEMPLAIRE EN EUROPE EN MATIÈRE DE GESTION DE LA SECONDE VIE DES DÉCHETS D'AMEUBLEMENT, LA FILIÈRE EST AUSSI GÉNÉRATRICE D'EMPLOIS ET DE DYNAMISME SUR LES TERRITOIRES, S'ENGAGE POUR LA FORMATION ET UTILISE DES RESSOURCES NATURELLES GÉRÉES DURABLEMENT.

40 000

EMPLOIS

Des femmes et des hommes qui confectionnent chaque jour avec cœur les meubles français.

15 000

ETI, PME ET TPE EN FRANCE

Des entreprises familiales ou des aventures entrepreneuriales qui dynamisent nos régions.

91,4 %

DE DÉCHETS D'AMEUBLEMENT RECYCLÉS OU REVALORISÉS

200 M€

INJECTÉS EN 2020 POUR FINANCER LA COLLECTE, LE RECYCLAGE ET LA VALORISATION

+ DE 4 700

POINTS DE COLLECTE EN FRANCE

6 %

DES EFFECTIFS SALARIÉS SONT COMPOSÉS D'APPRENTIS

Avec 2 200 apprentis qui dépendent de la convention collective de la fabrication d'ameublement, la filière est l'une des 10 branches les plus dynamiques.

75 %

DES JEUNES DE MOINS DE 29 ANS

employés au sein de la filière sont en CDI.

947 000

TONNES DE MEUBLES EN FIN DE VIE COLLECTÉES PAR LES ÉCO-ORGANISMES

50 M

DE TONNES DE CO₂ STOCKÉES PAR LES MEUBLES À BASE DE BOIS EN FRANCE

Du fait de la longue durée de vie moyenne des produits (entre 5 et 25 ans).

0,7 %

DE CROISSANCE ANNUELLE DE LA FORÊT FRANÇAISE DEPUIS 1985

L'industrie de l'ameublement n'épuise pas les ressources naturelles : les matériaux locaux sont favorisés.